

Le service de l'Urbanisme

Écrit par Administrator

Vendredi, 07 Août 2009 08:36 - Mis à jour Jeudi, 03 Septembre 2020 08:27

Le service de l'Urbanisme est l'une des trois subdivisions (avec le Logement et les Travaux) des Services Techniques de Colfontaine

Le service de l'Urbanisme est implanté sur le site du Pont d'Arcole (Carré communal Yvon Biefnot).

Rue du Pont d'Arcole, 14
7340 Colfontaine
Tél : 065/88.7340 - Fax : 065/88.73.49

Heures d'ouverture

Le service de l'Urbanisme s'occupe de la délivrance de tous les documents relatifs au Code Wallon de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (CWATU):

- Délivrance de permis d'urbanisme
- Autorisation de réalisation de travaux de minime importance
- Permis de lotir
- Certificat d'urbanisme
- Informations notariales

Voir les [tarifs des documents](#)

Le service traite tous les dossiers relatif au permis d'environnement, c'est à dire aux activités conditionnées à autorisation préalable.

Le service traite également, en collaboration avec la Police, les autorisations d'occupation de voirie (terrasse, échaffaudage, pose de conteneur ainsi que les ordonnances de police.

Le service de l'Urbanisme

Écrit par Administrator

Vendredi, 07 Août 2009 08:36 - Mis à jour Jeudi, 03 Septembre 2020 08:27

Contact

| | |
|------------------------|-----------------|
| Directeur | Daniel BLANQUET |
| Responsable de service | Sarah GALLEZ |
| Agents | Sophie LUC |

Pierluigi MORMINO

Olivier DAUMERIE

Isabelle PETIT

Nancy WATTIAUX

Philippe Rousseau

Documents à télécharger.



[Règlement Communal d'Urbanisme - Colfontaine.](#)



Le service de l'Urbanisme

Écrit par Administrator

Vendredi, 07 Août 2009 08:36 - Mis à jour Jeudi, 03 Septembre 2020 08:27

[Annexes du Règlement Communal d'Urbanisme - Colfontaine.](#)